



L'ÉCOLE *Moderne*

CHARTRE ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE DU BILAN DE COMPÉTENCES

La charte éthique et déontologique telle que définie par la société **ME LEARNING**, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros dont le siège social est situé à 1870, route de la roquette – 06250 Mougins immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Cannes sous le numéro 885 213 033, représentée par son gérant en exercice et enregistrée sous le numéro 93060905306 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte-d'Azur » (ci-après « **L'Organisme** ») sert de socle à tout travail collaboratif avec les personnes souscrivant à l'action de bilan de compétences (ci-après « **le Bénéficiaire** »).

1/ SUR LA DÉMARCHE DU BILAN DE COMPÉTENCES

Dans le cadre de l'action de bilan de compétences, outre le traitement rapide des demandes des Bénéficiaire, l'Organisme s'engage à respecter :

- Le respect de la personne humaine ;
- L'indépendance de jugement et d'action ;
- L'honnêteté, la neutralité et le respect de la confidentialité professionnelle tel que défini aux articles 226-13 et 226-14 du Code pénal.

L'Organisme s'engage également à se contenir uniquement à la réalisation du bilan de compétence et refuse toute analyse psychologique ou thérapeutique.

L'Organisme s'engage à connaître et faire appliquer les lois et règlements et, en particulier, la partie VI du Code du Travail pour les actions de Formation Professionnelle Continue et se tenir informée de leurs évolutions L'Organisme doit avoir une offre claire et compréhensible pour le Bénéficiaire. La méthodologie, le coût, les objectifs et les modalités doivent être stipulés sur tous supports durables.

L'information proposée par l'Organisme doit conduire à l'absence de confusion ou de liaison entretenue entre les activités de bilan de compétences et les autres activités dès lors qu'elles sont réalisées au sein d'une même structure.

La démarche du bilan doit comprendre les 3 phases prévues par les textes législatifs et réglementaires (art. R-6313-4 du décret 2018-1330 du 28 décembre 2018).

Le bilan de compétences doit être une prestation personnalisée dont l'approche se fait en fonction du besoin de la personne du Bénéficiaire tant dans la durée que dans le choix des outils et méthodologies utilisés.

L'Organisme s'engage à recourir à des méthodes et techniques fiables ou reconnues par la communauté professionnelle, mises en œuvre par des professionnels qualifiés dont les compétences peuvent être justifiées. L'Organisme respecte le consentement du Bénéficiaire pour tout usage d'outils ou méthodes d'investigation de ses caractéristiques personnelles ou professionnelles.



L'ÉCOLE *Moderne*

La nature et la teneur des investigations menées doivent avoir un lien direct avec l'objet du Bilan de compétences du Bénéficiaire.

L'Organisme doit proposer une rencontre à 6 mois afin de faire le point de la situation avec le Bénéficiaire.

EN OUTRE, LE BILAN PROPOSÉ DOIT :

- Permettre au Bénéficiaire d'élaborer un ou des projets professionnels personnalisés définissant des stratégies d'action et les axes de progrès, que ces projets comportent ou non une dimension formation
- Engager avec le Bénéficiaire une relation qui le responsabilise et le conduit à être acteur de son bilan
- Accompagner le Bénéficiaire dans l'identification de ses acquis et de ses caractéristiques personnelles et professionnelles sous une forme compréhensible et exploitable par lui-même sur le marché du travail
- Proposer une information sur les métiers et les secteurs grâce à des personnes et des lieux ressources
- Soumettre au Bénéficiaire un document de synthèse lui rappelant la confidentialité de ce support
- Évaluer avec le Bénéficiaire la qualité de la prestation.

2/ L'ORGANISME S'ENGAGE À

▪ Compétences professionnelles

- Répondre aux besoins du Bénéficiaire par un niveau d'expertise et de connaissance en lien avec la prestation demandée
- Faire évoluer leur pratique grâce à des actions d'analyse de la pratique professionnelle, la supervision et la formation.

▪ Le contexte et les limites

- Créer un environnement favorable pour répondre au besoin du Bénéficiaire dans la prise en compte de sa demande
- Favoriser le lien avec d'autres professionnels dans l'hypothèse où les compétences professionnelles de l'Organisme ne seraient plus en adéquation avec la demande du Bénéficiaire.

▪ Intégrité

- Respecter la confidentialité et à ne divulguer aucune information, sauf accord écrit avec le Bénéficiaire
- Agir dans le cadre strictement légal et ne pas encourager une conduite ou habitude malhonnête, déloyale, non professionnelle ou discriminatoire.



L'ÉCOLE *Moderne*

▪ Professionnalisme

- Répondre aux besoins du Bénéficiaire et financeur en se conformant au programme prévu dans le cadre des prestations proposées par la structure
- Ne pas utiliser les travaux de tiers et en faire nôtre
- Veiller à expliciter clairement les compétences, les qualifications ou les accréditations professionnelles.

La présence d'un psychologue ou de toute personne dûment habilitée est requise si des outils/méthodes relevant de ce champ disciplinaire sont utilisés en cours de bilan.

3/ LOCALISATION

L'Organisme réalise l'action de bilan de compétences principalement à distance ou dans ses locaux sis 1870, route de la roquette – 06250 Mougins ou dans tous lieux choisis par ses soins. Chaque local mis à disposition répond au critère d'accessibilité des personnes en situation de handicap (ERP) et permet la confidentialité des échanges.

4/ LES OBLIGATIONS DU CENTRE DE BILANS

L'Organisme est engagé dans un processus de certification Qualiopi conformément aux exigences légales.

En signant cette charte, l'Organisme à mettre en œuvre les moyens nécessaires afin de la respecter.

Fait à Mougins
Le 1^{er} avril 2022,

L'Organisme
La société ME LEARNING



L'ÉCOLE *Moderne*



« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93060905306 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte-d'Azur »

Société ME LEARNING, société à responsabilité limitée, au capital de 1.000 euros dont le siège social est situé 1870, route de la roquette – 06250 Mougins et immatriculée au RCS de Cannes sous le numéro 885 213 033.